

# LE PETIT REXOIS

La Commune de SAINT-GEORGES-DE-REX au fil des jours



## A LA UNE

**IL ÉTAIT UNE FOIS : l'histoire recommence en avril**



## LE PORTRAIT

**Le miel et les abeilles de Guillaume**





## SOMMAIRE

4

### VIE MUNICIPALE

Infos pratiques / Décisions du conseil / Etat civil

5-6

### L'ESPACE REGLEMENTAIRE

Carte Nationale d'Identité / Réforme du certificat d'immatriculation / Enregistrement des PACS

7-8

### VIE LOCALE

« Il était une fois » / « T'as pas ? »

9

### ENFANCE ET JEUNESSE

Rythmes scolaires 2018-2019

9

### AGENDA

10-11

### ENVIRONNEMENT

Inventaire des Zones Humides / Suivre la biodiversité avec le GODS

12-17

### VIE ASSOCIATIVE

SEP / SARPA / Foyer de Vie de Bergné / Anima / AIN / Société de Chasse / Donneurs de Sang du Marais

18

### LE COUP DE PROJECTEUR

Portrait de Guillaume ARJAURE, apiculteur

19

### BREVES EN STOCKS

Pât'o'Nath'urel / Maison de santé / Collecte de papier à FRR

Les études sur la création d'un nouveau règlement d'urbanisme commun à l'ensemble des communes de la CAN (PLUI), se concrétisent sur notre territoire par la détermination des zones humides. Vous pourrez prochainement croiser sur nos voies communales une personne munie d'une autorisation pour pénétrer dans des parcelles où des prélèvements sont nécessaires à ces déterminations. Je tiens à exprimer nos remerciements à toutes les personnes qui ont accepté d'être membre du groupe d'acteurs locaux qui accompagne les salariés du bureau d'étude missionné par la CAN.

Les activités professionnelles exercées sur notre commune nécessitent parfois pour leur développement, la présentation d'une demande d'étude d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager). Ces demandes sont examinées par les services compétents de l'état et de notre communauté d'agglomération, la CAN. Les pétitionnaires en reçoivent une réponse dans le strict respect des règlements d'urbanisme en vigueur, pouvant, éventuellement, être accompagnée de prescriptions suite aux remarques exprimées sur le projet. Je ne peux m'exprimer sur tel ou tel projet qu'en respectant ces obligations et qu'encourager à la création d'un dialogue constructif avec le requérant pour répondre aux inquiétudes suscitées.

Comme vous le savez, l'organisation scolaire en RPI adossé à un syndicat intercommunal avec Sansais et Amuré a été remise en cause par ces deux municipalités. La carte scolaire présentée par l'inspection académique début février, maintient le contour du RPI actuel pour la rentrée de septembre 2018. Nous poursuivons nos réflexions avec les communes voisines de St Hilaire, Arçais et le Vanneau-Irleau pour présenter avant la fin de l'année à l'inspection académique, une organisation de nos écoles maternelles et élémentaires applicable à la rentrée 2019.

Dernièrement, vous avez été sollicités pour exprimer vos attentes vis-à-vis des activités qui pourraient être proposées dans notre commerce local « il était une fois ». Je remercie vivement tous ceux d'entre vous qui ont bien voulu répondre à ce questionnaire. Vous trouverez dans les pages qui suivent le projet d'exploitation que Mme Leboulch propose à partir de début avril, pour cette activité commerciale primordiale pour notre village. Soyons vigilants ensemble pour que ce projet perdure et que ce site devienne de nouveau sur notre village un espace vivant, convivial et de service pour Tous.

**Bonne lecture,**

**Votre Maire Alain LIAIGRE**

## Infos Pratiques

### MAIRIE

#### 📍 Accueil du public :

Ouverture les **lundi, mardi, jeudi et vendredi.**

de 15h00 à 18h00

#### 📞 Accueil téléphonique :

**Lundi, Jeudi et Vendredi**

de 9h00 à 12h00 et de  
13h30 à 18h00

#### **Mardi**

de 8h30 à 12h00 et de  
13h30 à 18h00

#### **Mercredi**

de 8h30 à 11h00

Tél. : 05.49.35.04.00.

Courriel :

mairie.stgeorgesderex.fr

11 rue de la Croix Picot

79210 SAINT-GEORGES-

DE-REX

### ECOLE

Directrice

**Mme MONIN Charlotte**

Tél. : 05.49.35.09.86.

### DECHETERIE

« *La Grande Paloube* »

Ouverture les **lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi** de 8h30 à 12h00  
et de 13h00 à 17h00.

**Fermée le mardi**

**A partir du 03/04/2018,**  
horaires « d'été »

**(8h30-12h00 / 14h00-18h00)**

## Décisions du Conseil

09 NOVEMBRE 2017

### Administration générale

- ◆ Retrait de la commune de Sansais du SIVS
- ◆ Vente de photocopieur
- ◆ Vente de coupes de bois et d'un lot de peupliers

14 DECEMBRE 2017

### Institutions

- ◆ Prise de compétence GEMAPI par la CAN
- ◆ Convention OPAH - renouvellement urbain

### Administration générale

- ◆ Modification rythmes scolaires (passage à 4 jours) rentrée 2018-2019
- ◆ Tarifications 2018 sur matériel et bâtiments municipaux
- ◆ Motion contre les retenues de substitution

## Etat Civil

### Naissances

- 📍 GRIGNON Capucine, née le 15/12/2017
- 📍 GUICHETEAU Maël, né le 18/12/2017

### Décès

- 📍 TRICOT Gisèle, née BONNEAU, le 30/10/2017
- 📍 AUDEBRAND Marcelle, née ROUILLON, le 14/11/2017

## Nouveaux habitants

Elus et agents municipaux vous souhaitent la bienvenue.

Pensez à vous faire connaître auprès de nos services à l'accueil de la mairie, par téléphone au **05.49.35.04.00.**

ou par mail: [mairie.stgeorgesderex@orange.fr](mailto:mairie.stgeorgesderex@orange.fr)  
Nous serons heureux de vous accueillir et de vous rencontrer.



Une nouvelle réforme relative aux **cartes nationales d'identité** est entrée en vigueur depuis un an. Elle s'inscrit dans le cadre du « plan préfetures nouvelle génération » qui vise à inscrire les préfetures dans l'avenir des territoires en repensant les missions et en mobilisant les nouvelles technologies.

Depuis le 1er mars 2017, la généralisation de ce mode opératoire est actée, où la procédure de délivrance de carte nationale d'identité est simplifiée et traitée selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

### Ce qui change pour vous :

- **La commune de Saint-Georges-de-Rex ne délivre plus de CNI.** Vous devez vous rendre exclusivement dans l'une des communes du département déjà équipée d'une station de recueil de passeports pour solliciter la délivrance d'une carte nationale d'identité. Votre point le plus proche pour la réalisation de cette formalité est la mairie de Mauzé-sur-le-Mignon (informations pratiques ci-dessous).

- Vous avez la possibilité de faire une **pré-demande** en ligne depuis votre domicile en vous connectant sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://ants.gouv.fr>

Vous conservez le numéro de demande de carte d'identité que vous présentez à la mairie. Les communes vous accueillent sur rendez-vous, pendant lequel est effectuée la prise d'empreintes et la vérification de la complétude du dossier. Une fois confectionné, le titre vous est remis par la mairie de la commune où vous avez fait la demande.

#### Ville de MAUZE-SUR-LE-MIGNON

Bureaux ouverts : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h00 à 17h30

mercredi de 8h30 à 12h30 – samedi de 9h00 à 12h00 (sauf juillet et août)

Tél : 05.49.26.30.35

Mail : [mairie@ville-mauze-mignon.fr](mailto:mairie@ville-mauze-mignon.fr)

Site internet : [www.ville-mauze-mignon.fr](http://www.ville-mauze-mignon.fr)

### DEMANDE PASSEPORT / CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)

**L'enregistrement des dossiers de passeports et de cartes nationales d'identité ainsi que leurs remises se feront UNIQUEMENT sur rendez-vous :**

- **LUNDI de 15h00 à 16h30**
- **VENDREDI de 15h00 à 16h30**

**Seules des remises de passeport et carte nationale d'identité seront réalisées le SAMEDI matin.**

**Les usagers doivent prévoir environ 30 minutes pour l'enregistrement du dossier et 5 minutes pour la remise du titre.**

**Liste des pièces nécessaires et pré-demandes sur le site: [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

**Les demandes des passeports et des cartes nationales d'identité peuvent être déposées dans toutes les mairies équipées d'un dispositif de recueil :**

Airvault, Bressuire, Brioux-sur-Boutonne, Champdeniers, Chauray, Coulonges-sur l'Autize, Mauléon, Melle, Moncoutant, Niort, Annexe de la Mairie de Niort – Clou Bouchet, Parthenay, Saint Maixent l'Ecole, Sauzé-Vaussais, Thouars.

Et également d'autres mairies voisines : Surgères, La Rochelle, Annexe de la Mairie de la Rochelle (Mireuil, Villeneuve Salines, Laleu), Lagord Marans, Marennes, Courçon.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité des CNI délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Ainsi, pour les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la date d'expiration ne correspond donc pas à la date qui est inscrite sur la carte.

# Réforme de la délivrance du certificat d'immatriculation

Depuis le 18 octobre 2017, la Préfecture a imposé aux mairies de cesser la prise en charge des dossiers cartes grises pour les motifs suivants :



- Modernisation des démarches administratives par télé-procédures « Mes démarches en ligne » ; [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr) ou <https://ants.gouv.fr>
- Dématérialisation des documents par ordinateur ou smartphone

Depuis le 06 novembre 2017, le « Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) » a décidé de la fermeture définitive des services d'immatriculations des véhicules au sein des Préfectures et des sous-Préfectures.

Celles-ci ne pourront en aucun cas recevoir du public et l'utilisateur devra désormais avoir recours pour l'élaboration de son certificat d'immatriculation soit à l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), soit chez un professionnel de l'automobile habilité par le Ministère de l'Intérieur.

## Enregistrement des PACS en mairie

Nouveauté

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, les **Pactes civils de solidarité (PACS)** sont désormais enregistrés en **Mairie par un Officier d'Etat Civil** et non plus au Tribunal d'Instance.

*Pour rappel, le PACS est un contrat conclu par deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.*

Chaque mairie enregistre les PACS de ses habitants uniquement, qui doivent obligatoirement avoir une résidence commune.

Vous pouvez retirer à l'accueil de la Mairie le **dossier complet**.

**Les dossiers complets devront être déposés une quinzaine de jours avant l'enregistrement.**

A noter que l'Officier d'Etat civil n'est pas habilité à vous renseigner sur la rédaction de la convention de PACS. Pour toute question précise à ce sujet, il convient de vous rapprocher d'un notaire ou d'un avocat conseil.



## « Il Était Une Foix » : réouverture imminente !

### Les nouvelles gérantes ont la parole...

Nous vous remercions d'avoir été nombreux à répondre au petit questionnaire concernant la réouverture du Bar/épicerie/restaurant « **Il était une foix** » et ainsi de montrer votre intérêt pour notre démarche. Notre souhait est d'en faire un lieu de rencontre convivial en répondant aux attentes du plus grand nombre.

L'ouverture est prévue aux alentours du 1er avril (ce n'est pas un poisson !) si tous les aspects administratifs nous le permettent. Vous trouverez donc une épicerie essentiellement approvisionnée par des producteurs locaux que ce soit en produits frais (fromages, produits laitiers, yaourts, etc.), en fruits et légumes bio et/ou issus de l'agriculture raisonnée, mais également de l'épicerie sèche, des plats à emporter, etc. Concernant le pain, nous sommes encore en prospection/discussion avec un paysan boulanger qui pourrait nous livrer 2 fois par semaine du pain bio et en recherche de partenariat avec un boulanger traditionnel afin de vous proposer du pain frais tous les jours ainsi que quelques viennoiseries le week-end.

Bien sûr le Bar sera le cœur de l'établissement, vous pourrez selon les heures et vos envies, boire un petit café, un chocolat et même des jus super vitaminés pressés à froid par nos amis producteurs de l'Extrait installés à Coulon, découvrir un petit vin bio, boire votre apéritif préféré ou bien encore un bière locale bien fraîche. Vous pourrez vous installer pour une partie de cartes ou un babyfoot ou même pour tricoter !....

Enfin, nous vous proposerons de la restauration à emporter ou consommer sur place, du « fait maison » pas forcément sophistiqué mais réalisé avec de bons produits, également des pizzas (toujours à base de produits locaux), des tartines, des planches de charcuterie et fromages, des desserts gourmands et bien sûr Les Glaces de Sevreau !

### Qui sommes-nous ?

**Pascale (56 ans) et Jeanne (28 ans), mère et fille.**

Après 25 ans passés dans la formation professionnelle pour adultes, notamment auprès de personnes reconnues travailleurs handicapés, je me suis reconvertie en Confiturière artisanale en 2012, puis en 2015 j'ai continué l'aventure en produisant des crèmes glacées maison réalisées bien sûr avec des produits locaux, sans colorant, ni conservateur. Ainsi vous avez peut être pu me croiser sur quelques lieux festifs comme le Marché sur l'eau du Vanneau, le Rallye du Marais, la fête du Miget ou encore à la fête des plantes du domaine de Péré avec ma remorque glacière des années 70. J'ai également tenu une épicerie locavore à Magné en 2014/2015.

L'opportunité de prendre un commerce de proximité dans un village du Marais, correspond à la suite logique de ma reconversion et je suis ravie de pouvoir associer ma fille Jeanne à ce projet ainsi que mon plus jeune fils Vincent, 16 ans, qui nous rejoindra pour la saison touristique pendant ses vacances scolaires.

N'hésitez pas à rester en contact avec nous. Pour mieux nous connaître, vous pouvez visiter notre page Facebook **Les Confiotes de Sevreau et les Glaces de Sevreau**. Vous pouvez également nous joindre par mail [lesconfiotesdesevreau@gmail.com](mailto:lesconfiotesdesevreau@gmail.com) ou par téléphone au 0684993477. A très bientôt, donc. Pascale et Jeanne.



# « T'as Pas ? » - L'édition 2018 en ordre de marche

Le rendez-vous de Mai sur le Champ de Foire



**"A nouveau cette année le "T'as pas" va se dérouler sur le Champ de Foire pour la 3ème fois.**

Ce sera le **Samedi 5 Mai** au matin .Venez ce jour-là avec vos remorques, voitures ,vos brouettes et autres récipients, afin de vous approvisionner en fumier ,en bois plaquette pour les parterres, en paille, bâche plastique, en blé pour les poules...Des plants de légumes sont également disponibles et d'autres bricoles diverses.

Dégustation de fromages de chèvre ou de vache sur place.

C'est aussi l'occasion d'échanger avec les agriculteurs de la commune et des environs

**Vive le CIVAM : Centre d'Initiative et de VALorisation en Milieu rural " !**





## ENFANCE ET JEUNESSE

### De nouveaux rythmes pour la rentrée 2019

De nouveaux rythmes solaires ont été adoptés pour la rentrée 2018-2019 avec un retour à 4 jours de classes par semaine dans nos trois écoles du RPI Amuré-Sansais- St Georges.

Les horaires de l'accueil en classe seront les suivants :

- **Amuré (école de La Gorre) :** [Lundi, Mardi ; Jeudi et Vendredi](#) de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h15.
- **Sansais :** Lundi, Mardi ; Jeudi et Vendredi de 8h55 à 12h00 et de 13h30 à 16h25.
- **St Georges :** Lundi, Mardi ; Jeudi et Vendredi de 8h50 à 11h50 et de 13h20 à 16h20.

Les horaires de bus seront établis en fonction de ces horaires.

Les activités périscolaires seront abandonnées.

Une réflexion est en cours, pour proposer au départ de chaque commune, un accueil le mercredi en utilisant les structures existantes tel que le centre de loisirs du Centre socio-culturel du Pays Mauzéen.

## AVIS A LA POPULATION

### Appel aux dons ....

Pour de futures créations, dans le cadre de l'embellissement de la commune, **nous recherchons des pots de fleurs en terre cuite** (tous les diamètres sont acceptés et seront les bienvenus !).

**Vos dons seront à déposer en mairie.**

Merci pour votre participation.

**Les agents communaux !**



## AGENDA

### Les dates à retenir...

#### Cérémonie du 08 Mai

**Mardi 08 Mai 2018 à 10h15** devant la *Mairie*

*Défilé jusqu'au Monument aux Morts, allocutions, vin d'honneur à la salle des fêtes*

## Inventaire communal des Zones Humides

*Les nouveaux documents d'urbanisme devront prendre en compte les zones humides des 45 communes du territoire de la CAN . L'inventaire reçois actuellement en cours.*

### Un prélude à l'élaboration du PLUi

**Le futur PLUi-D, plan local d'urbanisme intercommunal - déplacements de la CAN, mais aussi le futur Scot, Schéma de cohérence territoriale, devront intégrer les inventaires des zones humides des 45 communes du territoire. Autrement dit, prendre en compte tous les terrains inondés ou gorgés d'eau, de façon permanente ou temporaire.**

C'est une **obligation** imposée par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin Sèvre Niortaise Marais Poitevin. L'objectif est de renforcer la protection de ces sites qui jouent un rôle essentiel dans la régulation du régime des eaux (rôle d'éponge), les processus d'épuration de l'eau (rôle de filtre) et la préservation de la biodiversité.

L'Agglomération a lancé un marché et missionné le bureau d'études et de conseil en environnement **NCA Environnement** pour la réalisation de l'inventaire communal. Le financement est assuré par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et l'Europe, via le fond FEDER.

Les inventaires sont menés à l'échelle communale. Ils consistent à collecter des savoirs auprès des acteurs locaux, effectuer des prospections de terrain (sol, flore...), établir une cartographie des zones humides, des mares et plans d'eau et du réseau hydrographique.

Au fur et à mesure de sa réalisation, le dossier d'inventaire sera mis à la disposition du public en mairie. Chaque usager peut ainsi en prendre connaissance et faire part de ses remarques. Une fois approuvé par le conseil municipal et par la commission locale de l'eau du SAGE Sèvre Niortaise Marais Poitevin, les données seront centralisées pour être intégrées au PLUi-D que la CAN doit élaborer d'ici 2020.



# Suivre la biodiversité sur sa commune

Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres offre des outils clés en mains !



Le **Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres** met à votre disposition des outils pédagogiques et interactifs pour participer au **suivi et à la protection de la biodiversité** de votre commune :

- ⇒ Participez aux animations et aux sorties nature, aux ateliers pédagogiques (fabrication de nichoirs, de mangeoires...), aux inventaires...
- ⇒ Saisissez vos observations d'oiseaux et autres espèces sur le site [www.nature79.org](http://www.nature79.org) ou directement via votre smartphone en téléchargeant l'application « **Naturalist** ».
- ⇒ Suivez l'actualité ornithologique sur nos pages facebook et youtube « **Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres** » et sur notre site internet [www.ornitho79.org](http://www.ornitho79.org).
- ⇒ Téléchargez le Calendrier des sorties nature gratuites et ouvertes à tous et nos différentes brochures sur notre site internet comme le « **Lirou** », la revue annuelle sur l'actualité ornithologique du département,
- ⇒ Découvrez nos expositions, nos conférences...

*Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) a pour objet l'étude et la protection des oiseaux sauvages et de leurs milieux dans le département des Deux-Sèvres. Depuis 36 ans, le GODS est un interlocuteur privilégié et reconnu sur la biodiversité. N'hésitez pas à nous solliciter, à venir nous rencontrer, à soutenir voire même participer à nos actions.*

GROUPE ORNITHOLOGIQUE DES DEUX-SEVRES

Espace associatif Langevin Wallon, 48 rue Rouget de Lisle,  
79000 Niort

05 49 09 24 49, [contact@ornitho79.org](mailto:contact@ornitho79.org)

## Le saviez-vous ?

**\*\*Association loi 1901 reconnue d'intérêt général**

**\*\*Agréments « Protection de la nature » et « Jeunesse et sports »**

**\*\*Près de 500 adhérents et 323 espèces d'oiseaux observées en Deux-Sèvres dont 101 menacées à l'échelle nationale**



## Société d'Education Populaire (SEP)

### Des animations variées fin 2017

Comme annoncé lors de la parution du dernier numéro du Petit Rexois, la SEP a proposé en cette fin d'année des animations pour le plaisir de tous.

#### Un concert de Gospel le 18 novembre

Un très beau concert qui a enchanté les spectateurs.



#### Un spectacle de Noël le 22 décembre

Petits et grands ont pu découvrir un nouveau spectacle de **Philippe Miot** (habitant de la commune !), déguster des crêpes et même gagner des lots à la tombola !



**La SEP a aussi pu récolter 208 € au profit du Téléthon grâce au bon accueil que vous avez fait aux vendeurs de tartes.**

### A vos agendas !

Les adhérents de la SEP se retrouveront le 11 mars pour leur repas festif à l'auberge de la Venise Verte.

#### Dimanche 03 juin 2018

Journée des enfants

(Comme l'année dernière la SEP va organiser une journée spécialement dédiée aux enfants avec des jeux et des structures gonflables)

#### Samedi 14 juillet 2018

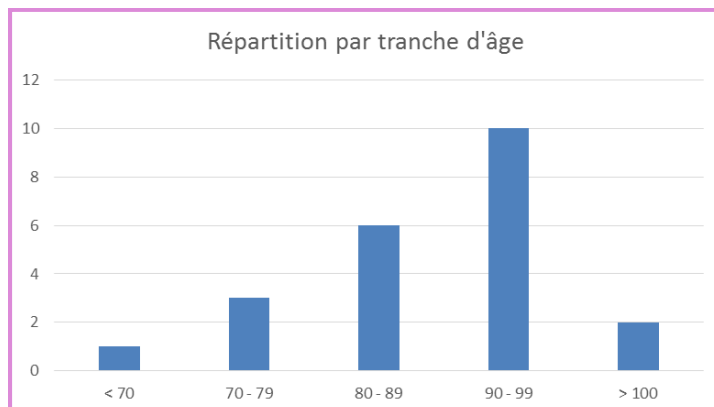
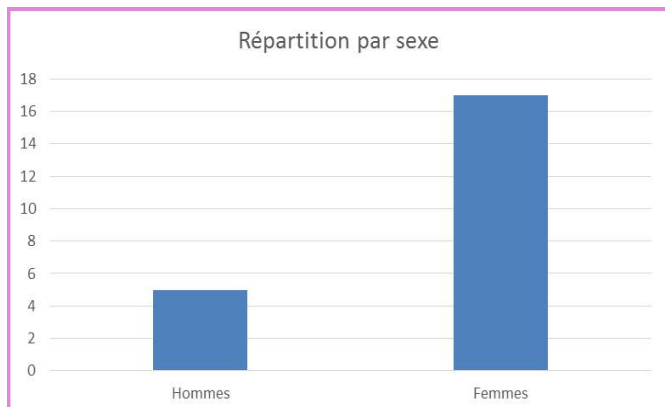
Repas dansant

## Du Foyer-Logement vers la résidence autonomie

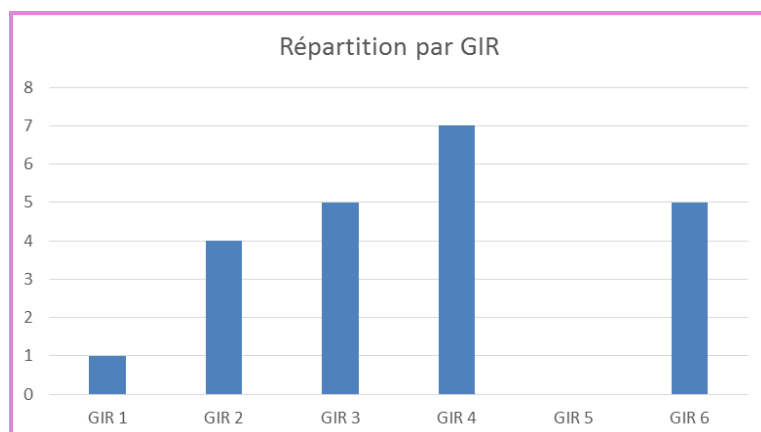
Le SARPA poursuit son action au service de nos aînés tout en respectant les dispositions réglementaires. A ce jour nous accueillons **22 personnes** réparties de la façon suivante :

### 5 Hommes et 17 Femmes

### Agées de 56 ans à 102 ans



### Un niveau de dépendance (GIR 1 à 6) de 497



Depuis l'adoption de La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, notre foyer logement va évoluer progressivement vers une Petite Unité de Vie : une véritable alternative aux grandes maisons de retraite. Notre Résidence est conçue pour accueillir des personnes en perte d'autonomie qui ne peuvent plus ou n'ont plus l'envie de vivre chez elles (à cause d'une baisse de revenus, de difficultés d'accès aux commerces, d'un sentiment d'isolement...). Les personnes restent locataires de leur logement, l'aménagent selon leur envie.

Cette évolution se fait en partenariat avec l'Agence Régionale de la Santé (nouvelle Aquitaine) et le Conseil Départemental des Deux Sèvres

L'objectif de notre association est de permettre aux personnes de continuer à vivre et de bénéficier d'un loyer modéré, de soins et d'activités adaptés, de services collectifs : restauration, ménage, le tout dans un environnement sécurisé. La présence depuis le 1<sup>er</sup> février d'une Infirmière, à temps partiel Mme TILLET Catherine, s'inscrit dans notre volonté de création d'emplois dans la commune dans une logique d'avoir pour les Résidents des soins de qualité, une meilleure coordination avec les familles, les salariés et les autres acteurs de la santé.

Ce recrutement porte le nombre de salarié à 12 temps plein et demi.

Nous poursuivons notre partenariat avec les infirmières libérales de la commune afin d'assurer la continuité des soins aux personnes accueillies.

# FOYER DE VIE DE BERGNE

*Le foyer de vie « ADAPEI 79 » rattaché au pôle « Habitat et Vie Sociale » d'Aiffres est bien connu des Rexois. Il est situé au hameau de Bergné proche de l'île Bapaume et accueille des personnes adultes en situation de handicap intellectuel ne leur permettant pas de briguer une place dans une structure de travail. Cependant dans ce foyer où ont été ouvertes récemment 6 places médicalisées, de nombreuses activités sont pratiquées.*

Un élan éco-citoyen à travers une activité organisée sur le territoire communal



La **randonnée** s'y pratique depuis les origines de l'établissement en 1990 sur Aiffres, mais depuis une quinzaine d'années, le groupe de randonnée s'est lancé pour quelques séances par an dans le nettoyage des chemins. Cela a été l'occasion à 2 reprises d'organiser des manifestations sur la commune avec la participation de plusieurs établissements, l'association « écolo-rurale-nature » « le recalour », la mairie de St Georges et l'intervention de la presse locale. Aujourd'hui, un nouveau groupe de « nettoyage des chemins » s'est formé autour de 2 moniteurs, Franck et Jean Marie qui accompagnent sept résidents : Joël, Denis, Jean-Marc, Christophe, Nadège, Hervé et Pascal.

Armés de pinces, équipés de gants, sacs poubelles et d'une remorque le groupe arpente les chemins de la commune et des bourgades environnantes pour débusquer ici les vestiges des activités agricoles, là les restes de ravitaillement d'une journée de pêche ou de chasse ou encore les boissons négligemment oubliées des touristes ou promeneurs. Les sorties sont mensuelles et sont l'occasion de travailler l'apprentissage du tri des déchets, mais également moult choses qu'on a peine à imaginer, telles la motricité, la vigilance, l'observation, la coopération entre les différentes tâches et l'esprit de groupe, le code de la route et la sécurité dans l'espace public rural, l'entretien de la santé, la découverte de notre environnement rural, etc...



*Le groupe ne pratique pas des travaux de gros œuvre comme le tronçonnage et l'élagage, d'autres acteurs s'en chargeant très bien sur le terrain mais il contribue, à son échelle et avec ses modestes moyens, à une action éco-rurale citoyenne au travers d'une pratique simple et adaptée à l'âge vieillissant de ses participants*



*Les membres de l'activité sont fiers de pratiquer cette activité civique, ce service citoyen et de rendre à la nature son quadrillage de chemins propres au bel écrin de verdure que représente notre marais.*

## 3ème édition de Pâqu'Âne - La Chasse Aux Œufs

Cette année encore, pour le plaisir des petits et des grands, l'Association AnimA organise en partenariat avec Du Coq à l'Âne :

**Pâqu'Âne 2018 - La Chasse Aux Œufs**  
**Dimanche 1er avril et lundi 2 avril 2018.**

Les déguisements lapins, poules, etc... seront récompensés.

**Nouveauté 2018 :**

**Une chasse aux œufs façon chasse aux trésors.**



**Dimanche 1er avril et  
Lundi 2 avril 2018, de 10h à 19h,  
sur le Site de « Du Coq à l'Âne ».**

**Tarifs :**

*Entrée + chasse : 6€ pour les enfants de -12ans.*

*Entrée + chasse : 8€ pour les adultes et enfants de +12ans.*

*Entrée de l'asinerie : 3€ pour les enfants de -12ans.*

*Entrée de l'asinerie : 5€ pour les adultes et enfants de +12ans.*

*Forfait famille : 19€ (2 A + 2E-12ans) soit 4 entrées avec 2 chasses.*

**Votre soutien et votre générosité permettront à l'Association AnimA de lever des fonds pour acquérir cette année « L'Escargoline » \*.**



## Acquérir une escargoline : le projet associatif d'AnimA

\* **L'Escargoline** est une petite voiture hippomobile tractée par un équidé, pour permettre, aux personnes en situation de handicap, de randonner sur les sentiers du Marais Poitevin.

Votre aide est précieuse pour que ce projet associatif voit le jour. Toute l'Equipe d'AnimA vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à notre projet.

**La Présidente, Mme Cornet**



Port de Saint Georges de Rex



**Programmes et événements 2018,**  
**disponibles sur [www.anima-asso.fr](http://www.anima-asso.fr)**  
**Réservation conseillée**



**Association AnimA**

Siège Social, 12 rue du Moulin  
79210 Saint Georges de Rex

[contact@anima-asso.fr](mailto:contact@anima-asso.fr)  
[anima-asso.fr](http://anima-asso.fr)

05 49 35 06 28 - 06 51 82 10 45 - 06 68 48 06 28

Partenaire : « Du Coq à l'Âne Asinerie-Savonnerie du Marais Poitevin »

# L'A.I.N. : une association à l'œuvre sur l'agglomération

## L'emploi solidaire, simple et rapide



L'Association Intermédiaire du Niortais (AIN) recrute des personnes en recherche d'emploi pour faciliter leur insertion professionnelle.

Ensuite, nous vous proposons nos services dans les domaines suivants :

- entretien des espaces verts (tonte, taille de haies...)
- petits travaux de bâtiment (tapisserie, peinture...)
- entretien de votre domicile et réalisation de tâches ménagères (nettoyage, repassage...)
- déménagement et montage/démontage de meubles...

Autant d'activités variées où nous pouvons vous apporter nos compétences.

Une déduction fiscale de 50% d'impôts peut vous être accordée sur certaines activités et nous acceptons les CESU préfinancés. N'hésitez pas à nous recontacter, nous vous apporterons une réponse adaptée.

A.I.N. (Association Intermédiaire du Niortais)  
1 bis rue Jacques Daguerre

email : [ain79@wanadoo.fr](mailto:ain79@wanadoo.fr) /  / [www.ain79.fr](http://www.ain79.fr)  
Tél. : 05.49.77.24.50

79000 Niort



## ASSOCIATION DE CHASSE

### L'activité cynégétique renoise en chiffres

Pour la saison 2017-2018, la société de chasse compte **83 chasseurs**.

**300** faisans et **450** perdreaux ont été lâchés au mois d'août dernier. 300 faisans supplémentaires ont été lâchés en cours de saison, en 3 fois.

**90** lièvres ont été tués cette saison avec une fermeture anticipée au mois de novembre 2017 (cause : maladie constatée par les chasseurs). Des renards ont été pris par nos piègeurs agréés. Des battues aux ragondins sont également organisées.

**10** chevreuils ont été prélevés ainsi que **4** sangliers lors des battues.

Les **haies implantées** en collaboration avec la société de chasse commencent à prendre forme. Un remerciement doit être lancé aux bénévoles, aux agriculteurs et aux propriétaires ayant promu cette initiative.

Le bilan financier de l'association est positif.

#### A l'agenda de l'ACCA...

**Samedi 21 juillet 2018 à partir de 14h00**

**Ball-Trap** annuel en diurne et en nocturne. Ouvert aux chasseurs et aux non chasseurs.  
Buvette et petite restauration sur place. Tombola.



## Le point sur les collectes et l'agenda 2018

Le bilan des **collectes 2017** au sein de notre amicale est très moyen. Pourtant le précieux liquide rouge est toujours nécessaire pour les malades.

Si vous avez entre 18 et 70 ans et pensez être en bonne santé, n'hésitez pas à vous présenter aux collectes 2018.



**Samedi 12 mai à St Hilaire de 8h à 11h30**

**Mardi 10 juillet à Le Vanneau de 16h30 à 19h30**

**Mardi 6 novembre à St Hilaire de 16h30 à 19h30**



Au cours de la collecte du 26 décembre à St Hilaire, les **diplômes de reconnaissance** délivrés par l'Etablissement Français du Sang (EFS) ont été remis aux donateurs (de 15 dons à 220 dons).

Certains l'ont reçu directement par l'EFS.

## Saint-Georges accueille l'Assemblée Générale annuelle

L'amicale a tenu son assemblée générale le **vendredi 16 février 2018** à la salle des fêtes de Saint-Georges à 19h30.

Suite au décès d'un membre du bureau, une place est vacante au sein de l'amicale.

**→ Si vous êtes donateurs et avez envie de soutenir le don du sang, venez nous rejoindre. Nous avons toujours besoin de bras pour poser les affiches et préparer la salle avant chaque collecte. Chacun a un poste, ce n'est pas un gros engagement. L'équipe en place depuis de nombreuses années s'essouffle.**

L'assemblée s'est terminée comme chaque année par le repas « poule au pot » où une trentaine de présents ont participé, toujours dans une ambiance très conviviale !



## Un jeune Apiculteur, Récoltant et Passionné

### Le portrait de Guillaume Arjauré



Avez-vous remarqué depuis quelques temps à Saint-Georges un petit panneau jaune avec l'inscription « MIEL », rue du Rimonboeuf ? **Guillaume**, originaire du Vanneau, âgé de 26 ans et passionné des abeilles, a fait le choix après des études de biologie et d'agronomie, de travailler aux côtés des abeilles, et c'est à Saint-Georges, avec son amie, qu'ils ont posé leurs valises...ou plutôt leurs ruches ! De belles rencontres au cours de ses études et de ses jobs étudiants, quelques ruches comme amateur pour commencer, une opportunité de s'installer...en faire son activité professionnelle plus qu'un loisir est devenue une évidence. En phase d'installation depuis l'année dernière, petit à petit son cheptel grossit et se compose aujourd'hui de 160 ruches en production de miel et d'environ 100 essaims de renouvellement.

Les ruchers sont majoritairement situés dans le marais poitevin et ses alentours (zones de plaines) dans un rayon de 25 km autour de Saint-Georges-De-Rex. Ces emplacements lui permettent de produire du miel de printemps (colza, aubépine) et d'été (tournesol, sarrasin). Un partenariat avec le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin est d'ailleurs tout récemment en place, via la marque « Valeurs Parc Naturel Régional » pour les miels produits ici, dans le marais poitevin. Il s'agit de mettre en avant notre territoire, ses ressources et ses producteurs.

Pour offrir une plus grande gamme de miel, une partie des colonies transhument tout de même dans un périmètre raisonnable pour la production de miel de Châtaignier : en Forêt de Saint Sauvant (79), et pour la production de miel de Ronce ou Toutes Fleurs Sauvages en Dordogne (forêt de La Double).



**La cohérence de la vente directe et des circuits courts s'est rapidement imposée dans son projet et pour accompagner cela, une partie de la production est transformée en pains d'épices et confitures au miel.**

**En plus d'une présence régulière sur la foire de Mauzé et d'autres marchés ponctuels, une vente directe s'effectue à la ferme deux fois par semaine ainsi que la livraison dans des magasins aux alentours telle que La petite épicerie du Vanneau, permettant de démarrer une activité commerciale.**

### Et l'avenir ...

Le Graal pour tout apiculteur qui se respecte c'est la miellée d'Acacia. Ce printemps, une partie des colonies seront amenées en Dordogne pour une première tentative de production de ce miel d'Acacia, tant convoité et en même temps si compliqué à produire ! Pour ses qualités reconnues (et en être soi-même un consommateur régulier), Guillaume va également se diversifier dans la production de pollen frais. En ce qui concerne la commercialisation, l'apiculteur en herbe souhaite développer davantage la vente en magasin de producteurs, notamment au travers du projet du futur magasin de producteurs de Ferrières d'Aunis (ouverture prévue fin 2018-début 2019).



## Deux nouveaux services à proximité...

### Pât'o'Nath'urel : nouveauté artisanale sur la commune

Mme DENIS Nathalie vient de créer son entreprise de fabrication de pâtes alimentaires « **Pât'o'Nath'urel** » il y en a pour tous les goûts... N'hésitez pas à venir les découvrir !

Tous les produits sont disponibles sur la ferme rue du pigeonnier sinon pour plus de renseignements 06-73-36-52-58 ou [denis.nat79@gmail.com](mailto:denis.nat79@gmail.com).



### Maison de Santé du Marais à St Hilaire : une palette de services qui s'étoffe

**Aide au sevrage tabagique**

Maison médicale du Marais  
4 route de mauzé  
79210 Saint Hilaire la Palud



1ere consultation gratuite  
sur rendez vous

**06 52 58 57 30**

La Maison de Santé de St-Hilaire accueille un service d'aide au sevrage tabagique, en complément des services médicaux et de santé offerts.

Renseignements et rendez-vous au 06.52.58.57.30. La première consultation est offerte !

1. Combien de cigarettes fumez-vous par jour ?	
10 ou moins	0
11 à 20	1
21 à 30	2
31 ou plus	3
2. Dans quel délai après le réveil fumez-vous votre première cigarette ?	
Moins de 5 minutes	3
6 à 30 minutes	2
31 à 60 minutes	1
Après plus d'1 heure	0

Interprétation selon les auteurs :

- 0-1 : pas de dépendance ;
- 2-3 : dépendance modérée ;
- 4-5-6 : dépendance forte.

## Envoyer vos vieux papiers...

des Bénévoles de l'Association «Soleil du Marais»,

organisent le

**SAMEDI**  
**24 MARS**  
à partir de 9 heures

# Collecte PAPIER



Financement d'un  
projet de  
développement  
à Boulsa  
au BURKINA-FASO.

Partenaire de l'opération

Société  
**DALEME**

Collecte au camion de 9h à 12h  
Place des Tonnelles  
Frontenay Rohan Rohan

En cas de besoin vous pouvez téléphoner au 06.67.94.60.51

L'AN S. Ne pas jeter sur la voie publique - Merci